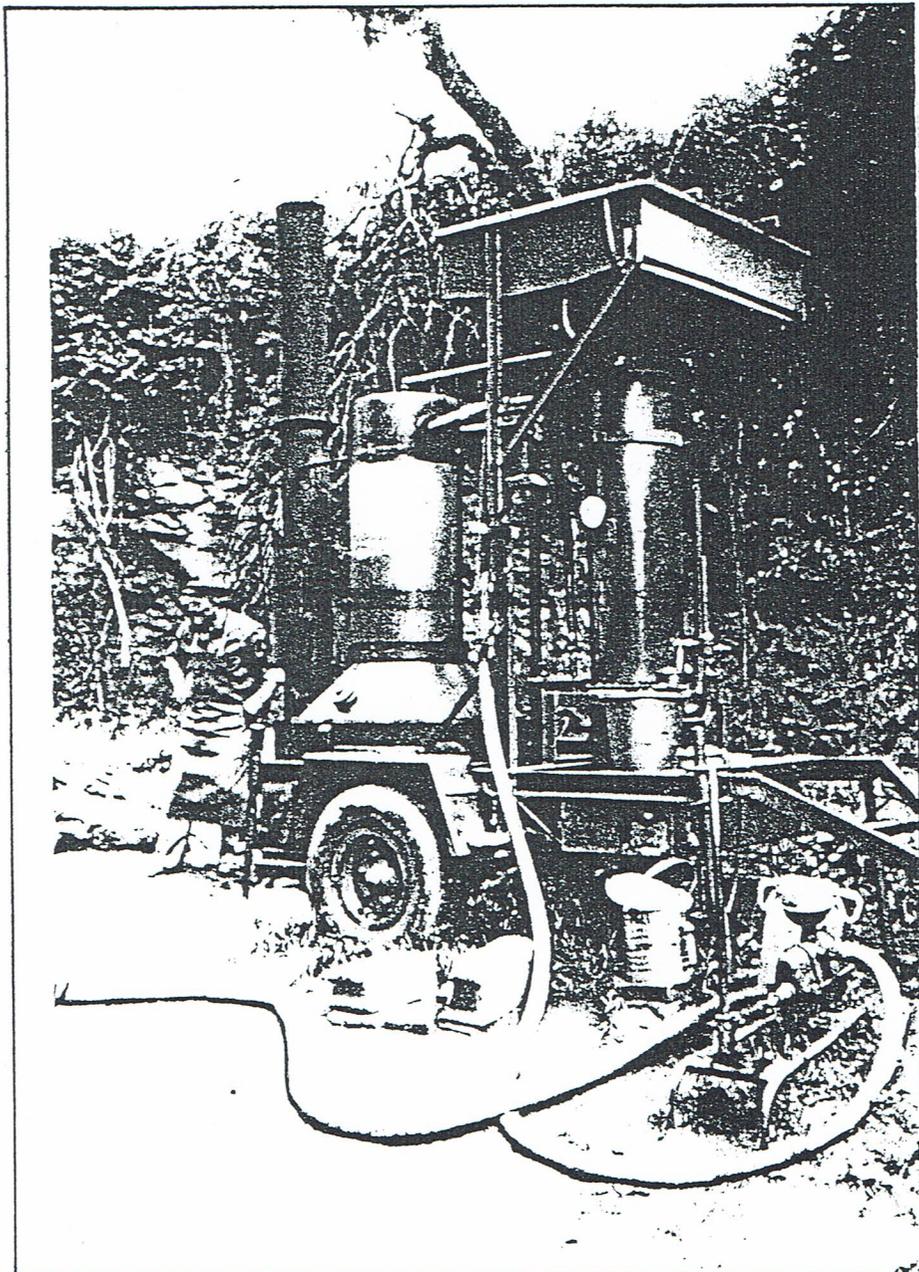


l'echo briacin

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 6 du 16 octobre 1984

TRIMESTRIEL



L' alambic

=====

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL

REUNION du 15 JUIN 1984

- Association Foncière

Sur proposition du Préfet des Côtes du Nord , le Conseil Municipal a décidé de renouveler les membres du bureau de l'association Foncière :

- . Monsieur Louis Bourgès , maire
- . Monsieur Roger Le Goff , demeurant à Kermoal
- . Monsieur Marcel Moël , " à Tanouédou
- . Monsieur Jean Claude Le May , " à Saint-Houarneau
- . Monsieur Richard Clech , " à Penker Disquay
- . Monsieur Jean Le Bars , " à Kerguissec
- . Monsieur Yves Le Moal , " à Rest Coat Men
- . Monsieur Arsène Le Provost , " à La Villeneuve
- . Monsieur Georges Cadoudal , " à Kerlahaye
- . Monsieur Jean Yves Le Jehan , " à Kerauffrédou
- . Monsieur Yves Simon , " à Roscaradec
- . Monsieur Yves Steunou , " à Kérias

- Lotissement de Coat-Liou

L'étude de l'aménagement du second lotissement communal route de Coat-Liou sera réalisée par Mr Cariou , géomètre . La dépense (plans , cahiers des charges , honoraires) s'élève à 75 666 F. TTC .

- travaux de voirie 1984

Parmi les devis proposés , suite à l'appel d'offres pour les travaux de voirie , le conseil a retenu les marchés suivants :

- . Terrassement et curage des fossés : entreprise Poher montant du devis 48 388,80 F.
- . Revêtement de la chaussée ; entreprise Héлары montant du devis 205 708,14 F.

Ces travaux comprennent essentiellement l'aménagement des routes de Kerlovras - Coat-Huellan et Kergoarin (curage des fossés et revêtement) et pose d'un voile de fermeture sur la route de Kerlovras .

Le financement des travaux de voirie sera assuré en partie par un emprunt de 230 000 F remboursable sur 15 ans contracté auprès de la Caisse des Dépôts et consignations .

- Travaux d'assainissement

Pour financer les travaux d'assainissement pluvial et d'aménagement des bordures de trottoirs, route de Guingamp , Le Conseil Municipal a décidé de couvrir ces investissements par deux emprunts

- . un prêt de 360 000 F. réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations remboursable sur 15 ans (taux 11,75%) .

- . un prêt de 240 000 F. contracté auprès de la Caisse d'aide à l'équipement des Collectivités locales (CAECL) remboursable sur 15 ans (taux 13,95 %) .

- Ancien CEG, rue de l'armor

La remise en état du bâtiment de l'ancien CEG rue de l'armor est prévue pour y créer des logements pour les personnes âgées .

L'opération est confiée à la Société des HLM " Les Foyers " de Rennes . Le bâtiment sera mis à la disposition de la Société pour une durée de remboursement des prêts , soit 34 ans .

- Aménagement de l'aire naturelle

Les travaux d'aménagement de l'aire naturelle de repos et du camping au lieu-dit " Le Courjou " ont été confiés , après mise en concurrence , à l'entreprise POHER . Le montant des travaux s'est élevé à 81 217,28 F. auquel s'ajoute une plus-value de 14 549,85 F. pour les travaux supplémentaires demandés : nivellement d'une plateforme pour caravanes , création de passages et finition du revêtement en bicouche .

La surveillance des travaux a été réalisée par Monsieur Hoanen , architecte à Guingamp . Le forfait de sa rémunération s'élève à 6 735 ,17 F.

- Allocation scolaire départementale pour 1984

La dotation forfaitaire versée par le Conseil Général des Côtes du Nord à l'enseignement public s'élève à 10 F. par élève :

soit pour l'enseignement pré-scolaire (74 élèves) 740 F.

pour l'enseignement élémentaire (117 élèves)1170 F.

La dotation totale pour 1984 sera donc de 1 910 F.

- chemin piétonnier

Pour la création d'un chemin piétonnier entre le lotissement de Coat-Liou et la place de Tournemine , une partie de terrain a été achetée à Monsieur Y. Guillou et une autre partie a été échangée entre la Commune et Mr et Mme A. Cojean .

- divers

Certains extincteurs des bâtiments communaux étant hors d'usage , le Conseil décide de les remplacer . Montant de la dépense 3900,87 F.

- Parking rue de l'armor : aménagement

Le Conseil a décidé l'installation de WC publics au parking rue de l'armor . Les travaux seront réalisés par Mr C. Tartivel pour un montant TTC de 4 660,75 F.

- école maternelle

Le logement de fonction de Mme Le Gall , Directrice de l'Ecole maternelle , nécessitait des travaux de rénovation . La fourniture des matériaux a été confiée pour la fourniture de peinture et tapisserie à Mr Poilvet (montant : 3 512,42 F.) et pour la plomberie- sanitaire à Mr C. Tartivel (montant 5 366,05 F.)

Les devis concernant ces travaux ont été retenus après mise en concurrence .

REUNION du 12 JUILLET 1984

- Lotissement de Coat-Liou : Aménagement de la voie d'accès .

Suite aux propositions faites par les entreprises pour l'aménagement de la voie d'accès au lotissement de Coat-Liou , le Conseil Municipal a retenu les entreprises suivantes pour réaliser les travaux :

- . lot assainissement : entreprise LOPIN - montant des travaux 40 359,58 F.
 - . lot revêtement : " Hélyary - " " 49 284,23 F.
- La surveillance des travaux est assurée par la DDE .

- CEG public : travaux d'entretien .

Les peintures des menuiseries extérieures devant être refaites , le Conseil , après mise en concurrence , retient les propositions de M. Poilvet pour un montant de 23 150,72 F.

- Aménagement de la place du centre et de l'aire naturelle .

Le conseil décide de placer des tables et des bancs au square de l'église , à l'aire naturelle et à l'école primaire .

La fourniture de 10 tables et 12 bancs est confiée à Mr Philippe pour un montant TTC de 18 952,58 F.



REUNION du 1 er Août 1984

- Aménagement de la rue de l'armor

Le devis prévisionnel des travaux d'aménagement de la rue de l'Armor , réalisation d'un réseau d'eaux pluviales et de trottoirs , s'élève à 765 000 F. TTC. Le financement des travaux sera assuré par un prêt (voir réunion du 15 Juin) auprès de la Caisse des dépôts pour 500 000 F. Le reste sera autofinancé .

- extension du cimetière

Suite à l'appel d'offres auprès des entreprises concernées , le conseil municipal a décidé de retenir les propositions ci-dessous :

. pose d'une clôture , devis présenté par l'entreprise Puillandre . Réalisation d'un mur en agglos pour un montant TTC de 39 054,98 F.

. Allées - assainissement , devis présenté par l'entreprise Hélyary - montant 82 071,20 F.

Le calvaire situé dans l'allée centrale doit être démonté et remonté dans le nouveau cimetière . Ce travail est confié à l'entreprise Poher pour un montant de 16 544,70 F.

- service incendie

Le corps des sapeurs pompiers de Bourbriac avait besoin d'une remorque utilitaire pour transporter leur matériel . La réalisation de cette remorque est confiée aux ETS Chevance pour le prix de 6 878,80 F.TTC , subventionnée à 30 % sur le prix H.T.

- services municipaux

En remplacement de la camionnette des services municipaux , le conseil décide d'acheter un véhicule occasion citroën C 25 pour un prix TTC de 48 626 F , selon la proposition de Mr Le Douche .

- divers

Le principe de l'élargissement de la route de Hent-Dré est approuvé par le conseil selon le projet des services de l'Equipement .

REUNION du 10 SEPTEMBRE 1984

- Economie d'énergie

Suite à l'étude réalisée par le Grética d'Armor sur les économies d'énergie et le diagnostic thermique , le Conseil décide de réaliser les travaux suivants :

- bâtiment de la mairie (isolation ,régulation de la chaudière)
devis prévisionnel : 35 796 F. HT

- bâtiment de l'école maternelle , de la cantine et atelier (isolation , réglages et calorifugeages en chaudière) montant prévisionnel : 144 487 F. HT

Ces travaux sont en partie subventionnés par l'agence Française pour la maîtrise de l'Energie .

- salle polyvalente

Le projet d'aménagement des bâtiments jouxtant la mairie en salle polyvalente selon la proposition du PACT-ARIM , est approuvé par le Conseil Municipal .

Pour le financement de ces travaux réalisés dans le cadre de l'entente intercommunale , le conseil sollicite une subvention auprès du Conseil Général . Le financement complémentaire sera assuré par un prêt de 160 000 F. auprès de la Caisse d'Epargne .

- Cantine scolaire municipale

Le poste d'OPl laissé vacant suite au décès de Mme Le Bihanic , sera remplacé par un poste d'agent de service assuré par Mme Zénaïde Bertrand .

- Chemin piétonnier

Les travaux réalisés par l'entreprise Poher s'élèvent à 9 242, 48 F.

REUNION du 24 SEPTEMBRE 1984

- Budget supplémentaire

Le vote du budget supplémentaire n'a pas donné lieu à des modifications importantes par rapport au budget primitif .

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement ont été réactualisées en fonction des travaux supplémentaires effectués en cours d'année .

budget de fonctionnement 319 848 F.

budget d'investissement1514 037 F.

Acquisition de terrains , matériel , aménagements divers au CEG , assainissement , voirie , aménagements divers , aménagement terrain des sports , aire naturelle .

- subventions

Le conseil municipal vote les subventions suivantes :

- . Groupement de Défense sanitaire(lutte contre les étourneaux) 1 000 F
- . Centre Hélio Marin de Roscoff 200 F
- . Caisse des Ecoles 1 000 F

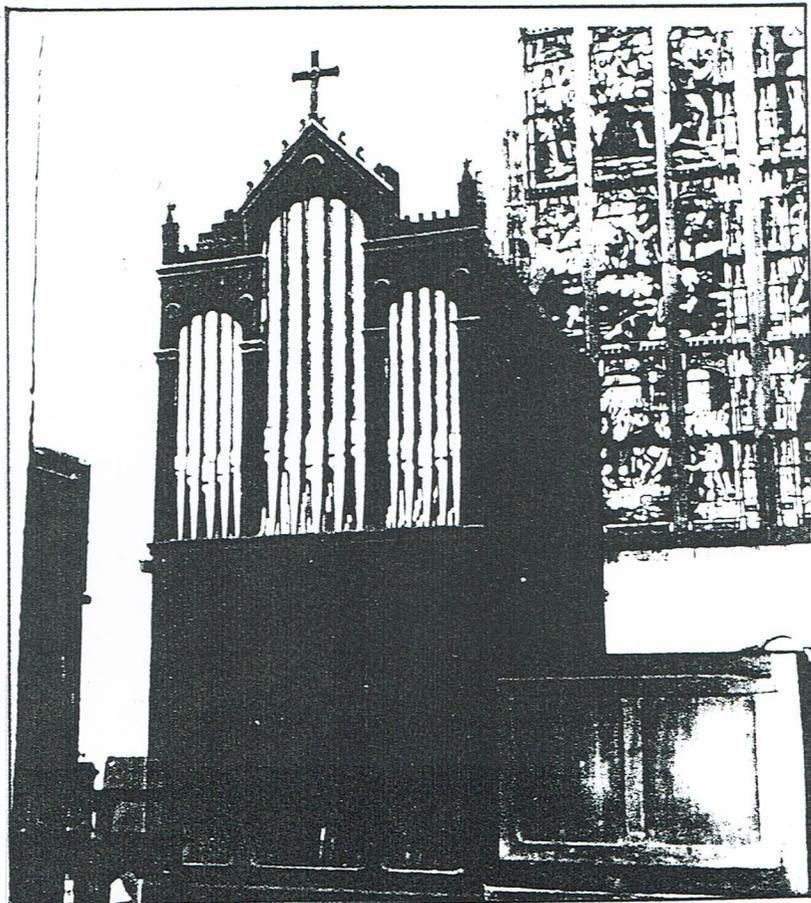
REUNION du 8 Octobre 1984

- rénovation de l'orgue

Suite à une expertise de Monsieur Decavelle , le Conseil Municipal décide de créer un orgue neuf . (les tuyaux de l'ancien orgue seront utilisés). Le choix des devis sera fait après avis de la Commission Technique et du délégué régional à la musique .

- Ecole de Saint-Houarneau

Le Conseil Municipal décide de reconduire deux heures d'aide maternelle (10h à 12 h) à l'école de Saint-Houarneau pour l'année scolaire 1984-1985



COMPTE-RENDU des REUNIONS de COMMISSIONS

- Commission d'urbanisme , elle s'est réunie le jeudi 23 Août et a donné un avis favorable aux dossiers suivants :

- . Triguéro Amapola , demande de permis de construire au lieu-dit " boturon "
- . Keravis Raymond , " " " " " " Coat Négaret "
- . Le Gall André , " de certificat d'urbanisme " " Goas Prenn "

INFORMATIONS

- Déviations , route de Guingamp

Pendant la période des travaux rue de l'armor (réalisation du réseau d'eau pluviale) une déviation va être mise en place :

. du 15 Octobre au 29 Octobre , la route sera déviée à partir de la place de la Gare jusqu'au courjou : déviation des véhicules par la rue de Tournemine .

. du 5 Novembre au 26 Novembre , la route sera déviée de la place du Centre à la place de la gare . déviation des véhicules par les rues Télégraphe et Hent-Garenn .

- Listes électorales

Les personnes ayant 18 ans avant le 28 Février 1985 doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 Décembre 1984 .

- Installations sanitaires

Il est rappelé aux personnes habitant dans la périphérie du bourg, et n'ayant pas le tout à l'égout , de revoir leurs installations pour éviter le débordement des fosses septiques ou des eaux usées .

- Impôts locaux

Vous venez de recevoir vos impôts locaux . Sachez que vous pouvez , dans certains cas et sous certaines conditions , être exonérés du paiement :

TAXE D'HABITATION : vous serez exonéré SI :

- 1) vous êtes titulaire du F.N.S. (depuis 1983 au moins)
 - ou 2) vous avez 60 ans au 31-12-83
 - ou vous êtes veuf ou veuve au 31-12-83
 - ou vous percevez l'A.A.H. au 31-12-83
- à condition , dans l'un de ces 3 cas , d'avoir souscrit une déclaration de revenus 1983 et de ne pas être imposé sur ces revenus .

TAXE FONCIERE BATIE : vous serez exonéré SI :

- 1) vous êtes titulaire du F.N.S. (au 1/01/84)
 - ou 2) vous avez plus de 75 ans
 - ou vous percevez l'A.A.H.
- dans ces deux cas , il faut avoir souscrit une déclaration de revenus 1983 et ne pas être imposé sur ces revenus .

Vous pouvez toujours vous renseigner au Centre des Impôts , à la perception , ou en Mairie , si vous pensez que vous pouvez être exonéré .

L'Amicale des Donneurs de Sang du Canton de BOURBRIAC: Déjà 10 Ans

Créée en 1975, l'Amicale réunit tous ceux qui ont décidé de tendre leurs bras vers les autres, en donnant ce qu'ils ont de plus précieux, peut-être, leur SANG.

En 1983, ils étaient 314 donateurs dont 225 de notre commune: c'est par ce geste bénévole qu'ils apportent leur solidarité à ceux qui souffrent, les malades, les blessés et tous ceux qui, un jour, ont besoin de sang pour vivre, pour survivre.

Par ailleurs, l'Amicale réunit souvent ses adhérents pour de multiples activités dont le but est le plaisir d'être ensemble, le bonheur de réaliser quelque chose avec les autres: matinée dansante, concours de belote, repas annuel, tombola, sortie en car, concours de boules, arbre de Noël...etc...
Retenez déjà ces dates: 26 décembre 1984 Don du sang
27 janvier 1985 Matinée dansante

Vraiment on peut dire que l'Amicale des Donneurs de sang du Canton va de l'avant. Elle est fidèle à son but: accueillir les donateurs et les faire mieux se connaître au travers d'activités diverses afin qu'ils soient toujours plus nombreux, car le vrai bonheur, c'est celui des autres.

"SANS DONNEUR DE SANG PAS DE TRANSFUSION
SANS LA TRANSFUSION DES VIES EN DANGER"

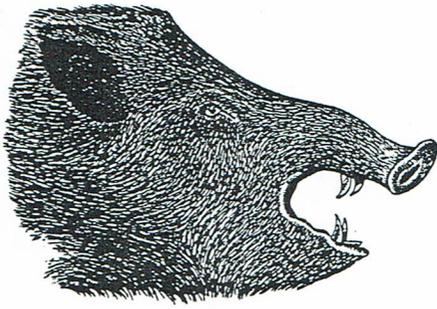
ALORS....., rejoignez l'Amicale: les portes sont grandes ouvertes. QUATRE fois par an, vous pouvez, jeunes ou moins jeunes, de 18 à 60 ans, faire ce geste qui sauve.

Vous pouvez vous renseigner auprès des responsables du Bureau de l'Amicale:

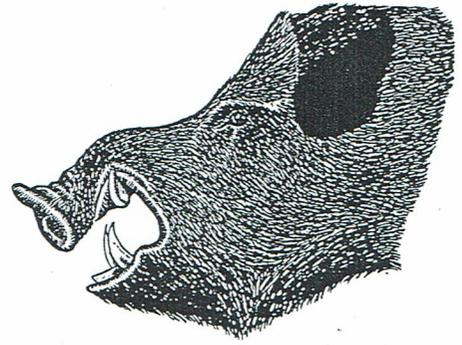
- Manu COATRIEUX, Président, rue d'Avaugour
- Yves YGER, Vice Président, place du Centre
- Francis ANDRE, Vice Président, Groupe scolaire Hent Garenn
- Louis QUEROU, rue du Télégraphe
- Geneviève GUILLAUME, rue du Télégraphe
- Alain LE DALL, rue de l'Armor

"VENEZ NOMBREUX"

« DONNER SON SANG C'EST SAUVER UNE VIE »



LA BRIACINE



LA BRIACINE est l'association de chasse communale regroupant cultivateurs, propriétaires, et chasseurs. Les statuts ont été agréés en 1954. L'association est administrée par un bureau de 16 membres :

PRESIDENT : J. SIMON

VICE-PRESIDENTS : L. LE BLOAS et A. LE POURHIET

SECRETAIRE : H. GUELOU

SECRETAIRE-ADJOINT : P. LE GUEVEL

TRESORIER : G. BERTRAND

TRESORIER-ADJOINT : A. RANNOU

MEMBRES : Y. LE PIVERT - A. LE COUSTER - A. LE BIZEC - L. LE PROVOST
M. COATRIEUX - G. BOSCHER - M. BIHAN - G. PICHON - G. STEPHAN

GARDES PARTICULIERS : A. LE COZ - A. CROM

L'association compte 175 porteurs de fusil - 145 sociétaires et 30 actionnaires étrangers.

buts : Organiser la chasse de manière rationnelle, gérer le repeuplement, détruire les nuisibles, défendre les propriétés.

Pour y parvenir, elle :

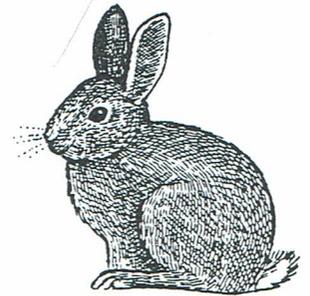
- loue les terrains de chasse
- lutte contre le braconnage
- protège le gibier en réglementant les

jours de chasse ~~et~~ en limitant le prélèvement.

Chaque sociétaire dispose de 5 invitations, le cultivateur non chasseur peut également inviter. La venue de chasseurs extérieurs, par le biais des invitations, n'est pas sans apporter une certaine animation dans la commune.

La fête annuelle de la chasse est organisée par LA BRIACINE. Elle a lieu le dernier Week-end du mois d'Aôut : animation en tous genres, ball-trap, concours de rapport, concours de boules, matches de football avec la participation bénévole de l'union sportive de Bourbriac.

Le bénéfice de ces journées permet l'organisation annuelle d'un buffet campagnard dansant où tous les agriculteurs sont conviés.



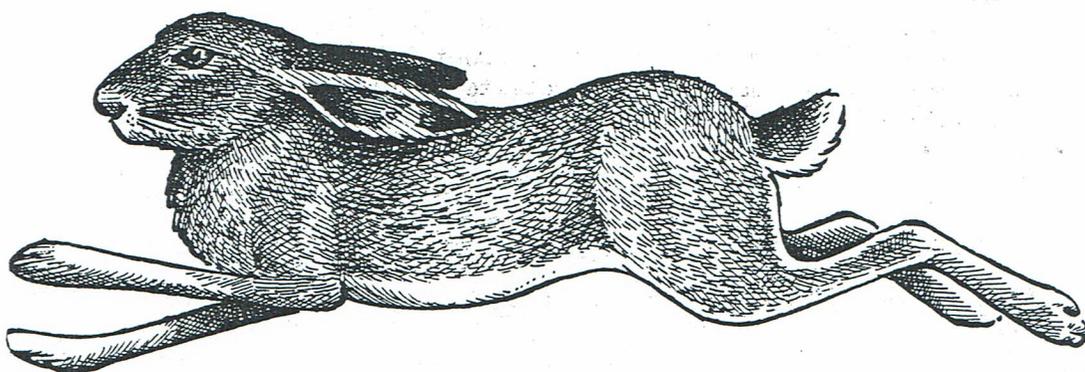
REPEUPLEMENT : L'association fait actuellement un effort particulier de repeuplement en faisans. Elle a mis en place son propre élevage.

Sur le terrain acheté en 1980, les chasseurs ont construit bénévolement pendant leurs loisirs, un bâtiment en dur et trois volières.

Les faisandeaux sont achetés à l'âge d'un jour et élevés par les soins d'un chasseur bénévole Monsieur Albert RANNOU. Les oiseaux vivent de Mai à Août dans des conditions très proches de la nature (verdure, agrainage au sol etc...) mais sous contrôle sanitaire.

Les lachers sont effectués bien avant la chasse pour permettre aux oiseaux de s'acclimater en période calme.

Un essai est également fait pour élever des perdreaux.



DESTRUCTIONS DE NUISIBLES : L'association organise régulièrement des battues pour limiter le nombre de renards. D'autre part elle s'occupe de la destruction des blaireaux. Un déterreur agréé intervient à la demande des cultivateurs.



En conclusion, LA BRIACINE est une association dynamique, qui ne ménage pas sa peine pour organiser au mieux la chasse dans le respect de chacun.
